Erratum

Rôle d’audiences
Bureau de décision et de révision

Une erreur s’est glissée lors de la publication de la section 2.1 du bulletin du 5 février 2015 (vol. 12, n° 5). Le rôle d’audiences apparaissant dans cette section est le même qui a été publié au bulletin du 29 janvier 2015 (vol. 12, n° 4). Le rôle d’audiences du Bureau de décision et de révision à jour au 11 février 2015 est publié avec un erratum à la section 2.1 du bulletin du 12 février 2015 (vol. 12, n° 6).

Décisions
Bureau de décision et de révision

Une erreur s’est glissée lors de la publication de la section 2.2 du bulletin du 5 février 2015 (vol. 12, n° 5). Les décisions apparaissant dans cette section ont déjà été publiées dans la section 2.2 du bulletin du 29 janvier 2015 (vol. 12, n° 4). Un erratum est publié à cet effet dans la section 2.2 du bulletin du 12 février 2015 (vol. 12, n° 6).